

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	24	29
Date de la convocation : 09/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
29	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, BALOT Nicolas, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, BONNY Marie-Claude, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric, MIGNOT Jean-Marie, ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, MEGE Frédéric, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, GRANET Frédérique, DUPUY-LEGRAND Céline, NICOT Damien, ROUGIER Julien, TRICARD Morane, BUSSIERE Pascal, MOMART Fabrice, EHLIG Genêt, DELIRANT Rose, MORIN Julien, HENRY Amélie

Représentés : DUGEAY Pascal représenté par BATIER Jean-François, MARIAUD Eric représenté par BALOT Nicolas, MOUTAUD Florence représentée par REYNAUD Christian, MOURET Stéphanie représentée par ROUX Blanche, NIOSSOBANTOU Dimijtri représenté par NICOT Damien

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, MARCOUL-SOULIE Bénédicte est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2026_D_022

Objet : Affectation du résultat du budget principal et de ses annexes

Vu le compte financier unique de l'exercice adopté le 23 avril 2026

Budget principal :

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire (résultat 2024) :

- résultat de fonctionnement antérieur reporté : 1 270 620,56 €
- résultat d'investissement antérieur reporté : 67 035,09 €

Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2025 :

- résultat de l'exercice (1) : -246 657,55 €
- résultat antérieur (2) : 142 643,83 €

Solde d'exécution cumulé (1) + (2) : (à reporter ligne 001 du budget primitif) -104 013,72 €

Restes à réaliser (RAR) au 31 décembre 2025 :

- Dépenses (3) 517 405,98 €
- Recettes (4) 0,00 €

Solde des restes à réaliser (4) – (3) -517 405,98 €

Financement de la section d'investissement :

- Rappel du solde d'exécution cumulé (1) + (2) : -104 013,72 €
- Rappel du solde des restes à réaliser (4) – (3) : -517 405,98 €

Excédent ou besoin de financement de la section investissement -621 419,70 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice (5) : 809 058,64 €
- Résultat antérieur N-1 (6) : 1 270 620,56 €

Excédent de fonctionnement à affecter (5) + (6) : 2 079 679,20 €

Budget annexe La Biche 2

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire (résultats 2024) :

- résultat de fonctionnement antérieur reporté : 25 107,10 €
- résultat d'investissement antérieur reporté : 303 622,86 €

Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2025:

- résultat de l'exercice (1) : -200 000,00 €
- résultat antérieur (2) : 303 622,86 €

Solde d'exécution cumulé (1) + (2) : (à reporter ligne 001 du budget primitif) 103 622,86 €

Restes à réaliser (RAR) au 31 décembre 2025 :

- Dépenses (3) 0,00 €
- Recettes (4) 0,00 €

Solde des restes à réaliser (4) – (3) 0,00 €

Financement de la section d'investissement :

- Rappel du solde d'exécution cumulé (1) + (2) : 103 622,86 €
- Rappel du solde des restes à réaliser (4) – (3) : 0,00 € Excédent ou besoin de financement de la section investissement 103 622,86 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice (5) : 0,00 €
- Résultat antérieur N-1 (6) : 25 107,10 €

Excédent de fonctionnement à affecter (5) + (6) : 25 107,10 €

Budget annexe le Clos des Cèdres

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire (résultats N-1) :

- résultat de fonctionnement antérieur reporté : 139 591,74 €
- résultat d'investissement antérieur reporté : 0,00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2025 :

- résultat de l'exercice (1) : 0,00 €
- résultat antérieur (2) : 0,00 €

Solde d'exécution cumulé (1) + (2) : (à reporter ligne 001 du budget primitif) 0,00 €

Restes à réaliser (RAR) au 31 décembre 2025 :

- Dépenses (3) 0,00 €
- Recettes (4) 0,00 €

Solde des restes à réaliser (4) – (3) 0,00 €

Financement de la section d'investissement :

- Rappel du solde d'exécution cumulé (1) + (2) : 0,00 €
- Rappel du solde des restes à réaliser (4) – (3) : 0,00 €

Excédent ou besoin de financement de la section investissement 0,00 €

Résultat de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice (5) : 0,00 €
- Résultat antérieur N-1 (6) : 139 591,74 €

Excédent de fonctionnement à affecter (5) + (6) : 139 591,74 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter les propositions de M. l'adjoint au maire dans les conditions exposées ci-dessous :

Budget principal

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (1068 – Affectation du résultat de l'exercice) : 621 419,70 €
- Affectation complémentaire (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé) 0,00 €
- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter (ligne 002 du budget primitif) 1 458 259,50 €

Budget annexe La Biche 2

- Couverture du besoin de financement de la section investissement (1068 – Affectation du résultat de l'exercice) : 0,00€
- Affectation complémentaire (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé) 0,00 €
- Reste sur excédent de fonctionnement à reporter sur la ligne 002 du budget primitif : 25 107,00 €

Budget annexe le Clos des Cèdres

- Couverture du besoin de financement de la section investissement (1068 – Affectation du résultat de l'exercice) : 0,00 €
- Affectation complémentaire (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé) 0,00 €
- Reste sur excédent (ou déficit) de fonctionnement à reporter sur la ligne 002 du budget primitif : 139 591,74 €

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le jeudi 23 avril 2026

Le maire,

Laurent LAFAYE.

